

# HADOPI RIP APIADOPI

LE 27 JANVIER 2010 STÉPHANE FAVEREAUX

Notre gouvernement ayant omis de déposer à l'INPI le nom Hadopi, un opportuniste que l'on jugera ou non délicat, eut la délicieuse idée de déposer ce nom 6 mois avant les autorités politiques.



#### Une situation bloquée

Nous en sommes tous conscients, les modèles qui régissent - aujourd'hui - l'économie culturelle ne sont plus satisfaisants ni pour les créateurs ni pour les consommateurs. Seuls quelques acteurs (majors, sociétés de production télévisuelles, grands médias) monopolisent l'espace culturel en s'arc-boutant sur des schémas dépassés. Ils empêchent, par là-même, l'émergence et le développement de projets viables et alternatifs.

#### Quelle attitude adopter ?

Face à cet état de fait, il y a deux attitudes. La résignation, tout d'abord. Elle amène nécessairement au statu-quo et à l'entretien de règles que l'on estime injustes. Pourquoi continuer à rémunérer davantage les intermédiaires que les créateurs tandis qu'Internet est un espace de partage sans limite ? Plus, il y a une alternative active et constructive. C'est ce que nous vous proposons avec la création d'un nouveau modèle. Celui de la première plateforme mondiale mutualiste de diffusion et de téléchargement de contenus légaux et rémunérés.

Notre gouvernement ayant omis de déposer à l'INPI le nom Hadopi, un opportuniste que l'on jugera ou non délicat, eut la délicieuse idée de déposer ce nom 6 mois avant les autorités politiques. Renaud Veeckman, le dépositaire en question, moque maintenant ouvertement les pro-Hadopi en lançant, ce lundi 25 janvier une plateforme de téléchargement légal, et ce sous les yeux que l'on imagine ébahis d'énervement de Pascal Nègre et de défiance du Ministre des Droits d'Auteur et de la SACD.

L'AFP révèle en fait que les deux dossiers de dépôt ont été déposés, et l'affaire traitée par un tribunal compétent en la matière. L'INPI n'a en effet pas encore « tranché ».

En tout état de cause et par excès de zèle prudent, on le comprendra à la vue des souhaits gouvernementaux, Renaud Veeckman répond au gouvernement avec **ApiAdopi**. Au nouvelObs.com, il répond : « Contre *le marketing politique, j'ai fait du marketing tout court.* ».

La home page de ApiAdopi est claire : « *Nous en sommes tous conscients, les modèles qui régissent – aujourd'hui – l'économie culturelle ne sont plus satisfaisants ni pour les créateurs ni pour les consommateurs. Seuls quelques acteurs (majors, sociétés de production télévisuelles, grands médias) monopolisent l'espace culturel en s'arc-boutant sur des schémas dépassés. Ils empêchent, par là-même, l'émergence et le développement de projets viables et alternatifs.* »

Pertinente démarche qui à au moins le mérite d'ouvrir et d'accélérer potentiellement la mise en place d'autres plateformes de téléchargement légal, principe posé par **le rapport Zelnik**. La société civile prend le relais d'un gouvernement qui en est encore à légiférer là où son incompétence explose à la vue de tous les internautes, et pas uniquement des pirates /-)

Cette réponse pleine d'ironie idéaliste qu'il lance à la face du Ministère des revenus des artistes et de la culture se veut un modèle économique participatif : « *Notre plateforme vise l'autofinancement. Les artistes seront rémunérés à 70% et la plateforme prendra 30% pour ses frais de gestion* », poursuit l'empêcheur d'hadopiser en rond. L'artiste fixe le prix de ses supports, puisque ce projet se veut idéaliste. Si l'on voulait avoir la critique facile, on dirait utopiste.

Dans les faits, l'ouverture au grand public sera faite en septembre prochain, de telle façon que les artistes et créateurs puissent « remplir » la plateforme et qu'elle propose une véritable offre, aussi exhaustive que possible ; il est cependant fort à parier que seuls les anti-hadopi prennent place sur cette plateforme si tant est qu'elle voit effectivement le jour. Les pro attendront gentiment de suivre le sens du vent des décisions institutionnelles.

Apiadopi sera-t-il une nouvelle pierre angulaire vers lequel seront stigmatisées les envies légalistes de l'usine à gaz inapplicable Hadopi ?

1 ping

[uberVU - social comments](#) le 28 janvier 2010 - 5:15

**Social comments and analytics for this post...**

*This post was mentioned on Twitter by mathemagie: [#owni] Hadopi RIP Apiadopi*  
<http://goo.gl/fb/YeB4...>

Les tweets qui mentionnent Hadopi RIP Apiadopi | Owni.fr -- Topsy.com le 28 janvier 2010 - 12:36

*[...] Ce billet était mentionné sur Twitter par Chris Heuer, lesgeeks, damien douani, Guillaume Ledit, Aurélien Fache et des autres. Aurélien Fache a dit: [#owni] Hadopi RIP Apiadopi <http://goo.gl/fb/YeB4> [...]*